

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 7 juillet 2021 sous la présidence de Mr Guy PÉMARTIN, Maire.

**Présents :** Mr Guy PÉMARTIN- Maire ; MARLAT Muriel, CARRASQUET Elodie, FLORES José, DOMERCQ André, DOMERCQ Benoît, LABISTE Sébastien, LAHITTE Vincent, DOUCHINE Alain, ALCETEGARAY Laurent, APESTEGUY Christine, CASTELLA Sandrine, LABASTE Céline, LAFITTE Annie, DUBOURG Tiphaine.

**Absente excusée :**

**Secrétaire de séance :** Mme Sandrine CASTELLA



- **Local mis à disposition de la Poste pour le déjeuner des facteurs**

Au vu de la réorganisation des horaires de la poste, un local est proposé pour le déjeuner des facteurs. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition moyennant une indemnité locative de 400 € par an.

La Poste se chargera d'équiper le local, à minima d'une cafetière et d'un four micro-ondes.

- **Logement du Presbytère**

Les travaux de rénovation sont terminés. Suite à l'appel à candidature ouvert jusqu'au 20 juin, le choix s'est porté sur Mme TOLLIS qui signera le bail de location à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

- **Ateliers jeunes**

Dix adolescents se sont inscrits pour y participer (5 filles-5 garçons). Ces ateliers seront organisés les semaines 30 et 31 de 8 à 12 heures sous la responsabilité des élus et de l'agent technique pour la mise à disposition du matériel.

Une réunion de présentation du dispositif est prévue le 16 juillet en présence des participants et de leurs parents.

- **Bibliothèque**

Tout a été réorganisé par l'agent en charge de la bibliothèque, et de nombreux projets émergent pour développer ce service. Une réflexion doit être menée pour une augmentation possible de son temps de travail.

Afin de remercier les bénévoles qui s'investissent dans le fonctionnement de ce service, un repas au restaurant leur sera offert par la commune.

- **Point sur le personnel**

Le congé maternité de l'agent en charge de la tenue de l'agence postale communale étant terminé, elle a repris ses fonctions ce jour.

Un point est fait sur l'organisation des services :

- Les services administratifs effectuent leur temps de travail en journée continue sur 4 jours.
- L'agent technique bénéficie des horaires d'été de fin juin à fin août (7-14 heures)

- **Multiple rural**

Une rencontre a eu lieu avec les référents du service commerce de la CCLO et les gérants pour faire un point.

Des dispositions ont été prises et de nouvelles rencontres sont programmées pour retravailler sur les supports de communication en particulier.

- **Randonnée Gaves et coteaux**

Les services de la CCLO ont programmé cette manifestation le 26 septembre prochain, avec une participation des associations locales.

Une réunion est programmée le lundi 12 juillet à 10 heures pour une présentation de cet événement qui se prépare comme l'an passé.

La décision finale sera prise fin août en fonction de la situation sanitaire du moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.